

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

élus : 19

Conseillers

en fonction : 19

Conseillers

présents : 14

Séance du 20 JUIN 2014
Sous la Présidence de Alain GROSSKOST

Membres présents : MM. GROSSKOST, GRUBER, NORTH, BERNHARD, HELLER, COLIN, ESCOUBET, WALCH, Mmes MAYER, GARDONCINI, GEYER, ORTIZ, MARQUES, MELLINGER.

Membres excusés : MM BLAIZEAU, MEYER, Mmes LETZ, BERST, MASTIO. /.

Membres bénéficiant d'une procuration : MM. GROSSKOST, NORTH, Mmes MAYER, GARDONCINI, GEYER ./.

Secrétaire de séance: Mme ORTIZ

Emploi aidé – Entretien

Le Conseil Municipal décide d'embaucher une personne dans le cadre d'un emploi aidé, pour une durée de 1 an à compter du 1er juillet 2014.

La durée hebdomadaire est fixée à 20 heures .

Fonction : agent d'entretien.

La délibération a été mise au vote :

- 15 voix pour et
- 4 abstentions.

Les membres autorisent le Maire à signer le contrat y afférant.